

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911

**PROGRAMME****Les clauses du bail commercial**

REF : BCO-007

CONTEXTE

La rédaction du bail commercial appelle à la plus grande prudence en raison des évolutions législatives et jurisprudentielles. La présente formation met en exergue les principales clauses du bail commercial.

Les textes : L. 145-1 et s. et R. 145-1 et s. du code de commerce

Lien site boutique : <https://urlz.fr/n1xn>

Durée

4.00 heures (0.50 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Maîtriser les principales clauses du contrat de bail commercial
- Sécuriser la relation contractuelle bailleur/preneur

Contenu de la formation

- - clauses de désignation
- - clauses de durée
- - clause de destination
- - clauses de diagnostics
- - clauses de prix
- - clauses de travaux
- - clauses de charges
- - obligation des parties
- - clauses de cession, sous-location
- - clauses de solidarité
- - clauses de préemption, préférence, droit de priorité
- - clause résolutoire
- - clause pénale

Profils des apprenants

- avocat, notaire, administrateur, expert

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINO - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

[Livret d'accueil participant](#)